

# Barème d'honoraires

Applicable au 02/06/2020

## Honoraires sur transaction

Les honoraires sont à la charge de vendeur

Prix de vente jusqu'à 140 000 €	Forfait de 7000 € TTC sur les mandats simple
Prix de vente jusqu'à 140 000 €	Forfait de 8000 € TTC sur les mandats exclusif
Supérieur à 140 000 €	5 % TTC sur les mandats simple
Supérieur à 140 000 €	6 % TTC sur les mandats exclusif
Parking et box	Forfait de 2000€ TTC sur les mandats simple
Parking et box	Forfait de 2000€ TTC sur les mandats exclusif

## Honoraires sur location

	Prestations liés à la constitution du dossier, visite, rédaction du bail.		
	ZONE TRÈS TENDUE(1)	ZONE TENDUE(2)	RESTE DU TERRITOIRE
Prix/m <sup>2</sup>	12 €/m <sup>2</sup>	10 €/m <sup>2</sup>	8 €/m <sup>2</sup>

(1) Liste des villes disponibles dans l'arrêté du 22 décembre 2010 - (2) Liste des villes disponibles dans le décret n°2013-392 du 10 mai 2013

(3) L'ensemble ne pouvant excéder un mois de loyer charges comprises

Honoraires de réalisation d'état des lieux	3 € par m <sup>2</sup> de surface habitable (toutes zones)
--	--

 **LA RESIDENCE**  
*Mon partenaire immobilier*  
SAS TRIEL IMMOBILIER LA RESIDENCE

137, rue Paul Doumer 78510 TRIEL SUR SEINE

RCS Versailles : 529 541 781 Titulaire de la carte prof. Transaction n° CPI 7801 2016 000 012 769

Garantie Financière de 120000 € Par GALIAN